

Le Département et l'Inspection Académique de la Vienne soutiennent l'Education artistique et culturelle dans les collèges







PROJET VOLET CULTURE

BRASSE BROUILLON Partout le théâtre

COMPAGNIE

Créée en 2018 à Poitiers, Brasse Brouillon propose joyeusement aux spectateurs, aux habitants et aux non-spectateurs des moyens de s'approprier un patrimoine et une culture commune sur les lieux-mêmes où ces questionnements se soulèvent. Les artistes veulent que chaque proposition artistique pousse à interroger nos idées reçues, tout en enrichissant nos quêtes d'identité individuelle et collective. Ce mélange s'exprime à travers un théâtre

généreux et populaire dans lequel le public se tient au milieu du jeu. La transmission et l'Éducation Artistique et Culturelle sont pour la compagnie des missions essentielles et les membres de l'équipe œuvrent dans ces domaines depuis de nombreuses années, à travers leurs parcours respectifs.

DISCIPLINES ARTISTIQUES DU PROJET

Théâtre - Écriture - Scénographie - Arts de la Rue

INFORMATIONS PRATIQUES

BRASSE BROUILLON
28 rue de la Jeunesse - 86000 Poitiers
06 58 08 87 48
contact@brasse-brouillon.fr
https://brasse-brouillon.fr

DÉMARCHE ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE, ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION

Avec le spectacle Au Milieu des choses, la Compagnie Brasse Brouillon surgit en plein cours, en costumes d'époque et joue des textes classiques en prenant pour décor la salle de classe.

Le projet proposé fait écho à ce spectacle. L'idée est que les élèves puissent poser un regard nouveau sur le texte théâtral, à travers l'expérimentation du théâtre in situ, en espaces non dédiés. Après une brève découverte de l'histoire du théâtre, de l'émergence et des propositions des arts de la rue et de l'espace public, les élèves expérimenteront la création hors les murs, en s'appropriant des espaces du collège qui deviendront le décor de leur jeu.

Les ateliers proposés seront pluridisciplinaires : à la fois pratique théâtrale, écriture et scénographie.
Une première année, les ateliers de pratique théâtrale aboutiront à l'écriture de saynètes. Les élèves choisiront un espace du collège qui deviendra l'écrin de leur création. Un temps fort de restitution leur permettra de jouer ces scènes en public.

La deuxième année, les élèves s'attèleront cette fois-ci à s'approprier des textes dramatiques choisis, à inventer leur mise en scène et la création des costumes, à partir d'éléments de seconde main, en collaboration avec le costumier et accessoiriste Hugues Daguet. Cette fois-ci, le temps fort de restitution sera en salle de classe, et, comme dans Au Milieu des choses, les élèves surgiront devant leurs pairs pendant le temps de cours et devant leurs parents réunis dans ces salles de classe en soirée.

INTERVENTION SUR 2 ANNEES SCOLAIRES

Travailler sur deux années différentes permet d'aborder la création in situ sous deux angles différents : écrire et jouer pour l'espace public et se nourrir de l'espace public pour jouer des textes dramatiques. Les deux années forment ensemble un parcours complet mais un élève peut très bien suivre une année sans suivre la seconde.

RESTITUTION

En première année, création de saynètes pour des espaces choisis par les élèves dans le collège (un hall, un banc de la cour, un couloir, une salle de classe, un réfectoire...) qui pourront être jouées sur un temps fort en fin de parcours.

En deuxième année, mise en scène et interprétation de scènes issues de textes dramatiques choisis avec les enseignants (exemple : Cyrano de Bergerac, Le Cid...) en costumes inventés par les élèves et en salle de classe.

LIEN AVEC LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES, MATIÈRES CONCERNÉES

- Lettres
- Théâtre
- Arts Plastiques
- Éducation Physique et Sportive

NIVEAUX CONCERNÉS

5e, 4e et 3e

INTERVENANTS

- Cécile Rabiller, auteure, metteure en scène et comédienne
- Arnaud Ladjadj, auteur, metteur en scène et comédien

BESOINS MATÉRIELS À FOURNIR PAR LE COLLÈGE

Salle de répétition insonorisée.

À NOTER: en cas de représentation professionnelle, des frais complémentaires (cession, billetterie, matériel ou transport...) à la charge de l'établissement sont à prévoir. Dans ce cadre, le collège peut solliciter auprès du Département une aide à la diffusion culturelle professionnelle s'il est organisateur (prendre l'attache de la Direction Culture et Tourisme, contacts et modalités sur le site du Département lavienne86.fr/page Culture-Diffusion culturelle).